

**« iPhone à 1 € !!!! » :
l'Europe épingle Facebook,
Twitter et Google sur les
publicités mensongères**

✕	« iPhone à 1 € !!!! » : l'Europe épingle Facebook, Twitter et Google sur les publicités mensongères
---	--

Publicités, confidentialité ou encore respect des droits des consommateurs : Bruxelles a souhaité mettre au clair ses demandes auprès des grands réseaux sociaux. Épinglés par l'Union sur différents dossiers, Facebook, Google et Twitter ont désormais un mois pour appliquer les changements exigés.

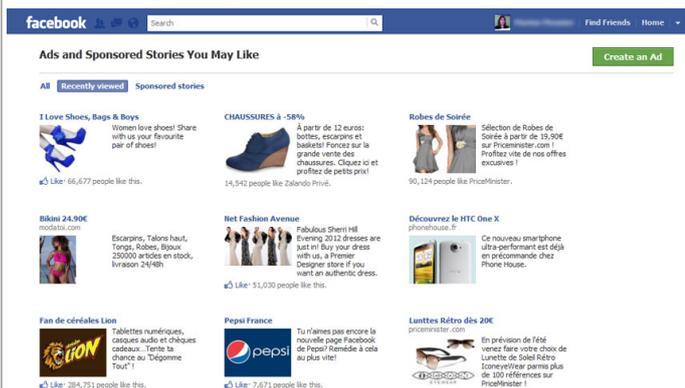
Ce vendredi, la Commission européenne a finalement mis en demeure les trois principaux réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Google+) qui agacent Bruxelles sur de nombreux dossiers.

Avertie notamment par les régulateurs de concurrence des pays de l'UE, la Commission voulait mettre fin à de nombreuses pratiques publicitaires illégales au sein des frontières européennes. Mais Bruxelles ne s'en est pas tenu à une simple auscultation des publicités des réseaux, l'exécutif européen a également tenu à évaluer minutieusement la gestion des données personnelles et la réactivité des réseaux face aux contenus illégaux.

UN MOIS POUR EN FINIR AVEC LES IPHONE À 1€

Désormais, après avoir rencontré ce jeudi les autorités européennes, les entreprises, Facebook, Twitter et Google, disposent d'un mois pour changer leurs pratiques en adéquation avec les exigences légales. Les autorités auraient proposé aux dirigeants certains aménagements pour s'adapter au cadre juridique européen selon Reuters.

Dans le viseur de la Commission, les procédures juridiques entre consommateur européen et société américaine. Pour Věra Jourová, commissaire européenne chargée de la justice, « *il est inacceptable que les consommateurs de l'Union puissent seulement saisir une juridiction californienne en cas de litige.* »



The screenshot shows the Facebook interface for 'Ads and Sponsored Stories You May Like'. It features a search bar at the top and a 'Create an Ad' button. Below, there are several sponsored posts:

- I Love Shoes, Bags & Bags**: Advertisement for shoes and bags, with 66,677 likes.
- CHAUSSURES à -50%**: Advertisement for shoes, with 14,542 likes.
- Robes de Soirée**: Advertisement for evening dresses, with 90,124 likes.
- Bijoux 24.90€**: Advertisement for jewelry, with 51,030 likes.
- Net Fashion Avenue**: Advertisement for dresses, with 51,030 likes.
- Découvrez le HTC One X**: Advertisement for a smartphone, with 7,671 likes.
- Fan de céréales Lion**: Advertisement for cereal, with 384,751 likes.
- Pepsi France**: Advertisement for Pepsi, with 7,671 likes.
- Lunettes Rétro dès 20€**: Advertisement for sunglasses, with 7,671 likes.

Mais elle n'a pas épargné la publicité mensongère, les arnaques, et le contenu sponsorisé mal identifié : la Commission a notamment visé les fameuses arnaques qui proposent « **des iPhone ou iPad à 1 euro mais étant associées à un abonnement de longue durée caché, pour plusieurs centaines d'euros par an** » explique les autorités bruxelloises qui prennent très au sérieux cette affaire.

Du côté des grandes entreprises américaines, Google assure déjà procéder à un examen approfondi de ces conditions. Facebook et Twitter préfèrent encore garder le silence sur les requêtes de Bruxelles.

En dehors des dossiers publicitaires, qui sont nécessairement sensibles pour les deux sociétés, la question de la modération et de la gestion de contenus calomnieux reste un problème douloureux du côté de Facebook comme du côté de Twitter. Les deux réseaux sont par ailleurs également pressés par l'Allemagne qui exigera prochainement une réactivité forte dans la lutte contre la désinformation et la calomnie sur les plateformes, sous peine sinon de voir la République Fédérale pénaliser Facebook d'une amende pouvant aller jusqu'à 50 millions d'euros.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : « iPhone à 1 € !!!! » : l'Europe épingle Facebook, Twitter et Google sur les publicités mensongères – Politique – Numerama